

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MURATO**

Séance du... 16 Juin 2014

L'an Deux Mille quatorze
et le seize Juin

à dix huit h, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr ... V. GOLINI ... Maire

Date de la convocation : 10.6.2014
Date d'affichage : 23.6.2014

Présents : BATTAGLIA JB - PATRONI, ROSSI - FERICELLI - MAZZONI - COPPI - ANTONI - SINI - UGOLINI HNO - TOMASI - BASTENICA - LAFFON B

Absents : LUCCHETTI

Nb de Conseillers afférents au CM : 15
Nb de Conseillers en exercice : 15
Nb de Conseillers présents : 14

Il a été procédé, conformément à l'ART L 121-14 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection du secrétaire de séance. Monsieur BATTAGLIA Anthony ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

Objet de la délibération : réhabilitation des infrastructures d'eau potable

Le Maire dépose sur le bureau une étude d'Avant Projet dressé par le Bureau d'Etudes Techniques POZZO DI BORGIO dont le montant s'élève à la somme de **2 365 000,00 euros HT** et **2 602 366,80 euros TTC** se répartissant comme suit :

	Euros
Estimation prévisionnelle	2 067 068,00 €
Honoraires Maîtrise d'œuvre	124 000,00 €
- Contrôle technique	6 000,00 €
- Coordination Sécurité et Protection de la Santé	11 000,00 €
- Géomètre	1 800,00 €
- Diagnostic amiante	10 500,00 €
Total mission complémentaire	29 300,00 €
Coût d'objectif	2 220 368,00 €
Aléas et Imprévus	144 632,00 €
Dépense subventionnable	2 365 000,00 €
TVA :	
- A 10 %	206 706,80 €
- A 20 %	30 660,00 €
	237 366,80 €
TOTAL	2 602 366,80 €

Il demande au Conseil de délibérer et de décider des dispositions à prendre pour la réalisation de ces travaux.

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Subventions	%	Euros
Etat (PEI)		
Agence de l'Eau	83	1 962 950,00 €
Collectivité Territoriale de Corse		
Département de la Haute-Corse		
Part Contributive de la commune y compris TVA	17	639 416,80 €
TOTAL	100	2 602 366,80 €

Le Conseil ouï cet exposé et après en avoir délibéré :

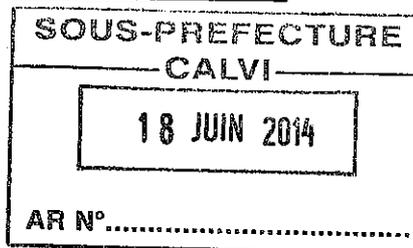
. Approuve dans toute sa teneur l'Etude d'Avant Projet dressé par le Bureau d'Etudes Techniques POZZO DI BORGO s'élevant à la somme de **2 365 000,00 euros HT** et **2 602 366,80 euros TTC** se répartissant comme suit :

	Euros
Estimation prévisionnelle	2 067 068,00 €
Honoraires Maîtrise d'œuvre	124 000,00 €
- Contrôle technique	6 000,00 €
- Coordination Sécurité et Protection de la Santé	11 000,00 €
- Géomètre	1 800,00 €
- Diagnostic amiante	10 500,00 €
Total mission complémentaire	29 300,00 €
Coût d'objectif	2 220 368,00 €
Aléas et Imprévus	144 632,00 €
Dépense subventionnable	2 365 000,00 €
TVA :	
- A 10 %	206 706,80 €
- A 20 %	30 660,00 €
	237 366,80 €
TOTAL	2 602 366,80 €

. Approuve le projet de plan de financement qui lui est soumis.

. Sollicite de :

- Agence de l'Eau
- Etat (PEI)
- Collectivité Territoriale de Corse
- Département de la Haute-Corse



l'inscription à un plus prochain programme d'investissement et l'octroi des subventions détaillées ci-après :

Subventions	%	Euros
Etat (PEI)		
Agence de l'Eau		
Collectivité Territoriale de Corse	83	1 962 950,00 €
Département de la Haute-Corse		
Part Contributive de la commune y compris TVA	17	639 416,80 €
TOTAL	100	2 602 366,80 €

Prend l'engagement de réaliser par voie d'emprunt ou sur fonds disponibles, sa part contributive déductions faites des subventions ou allègements qui lui seront accordés.

AINS ET DELIBERE LES JOURS, MOIS ET ANS QUE DESSUS



[Handwritten signatures and stamps]

Le Maire
M. Ferdinand UGOLINI